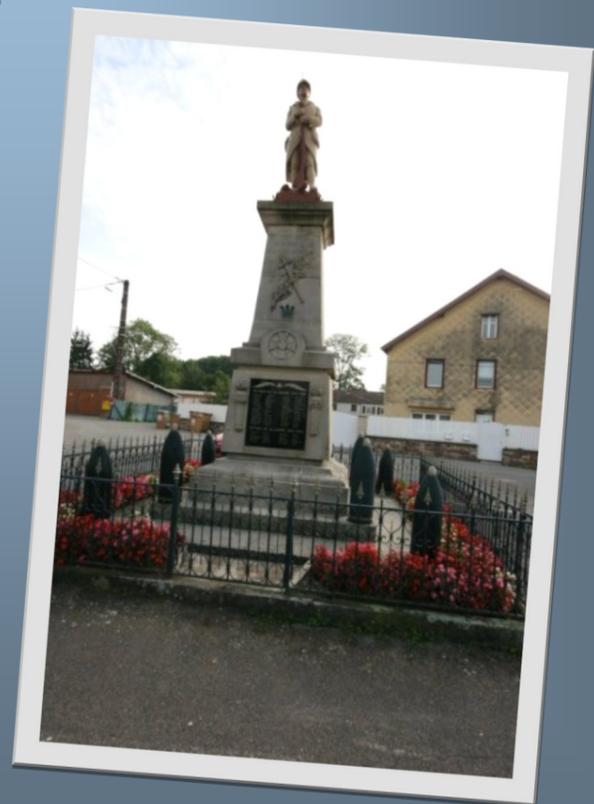


www.sermamagny.com



SERMAMAGNY
La Gazette n° 3 / 2016

SOLUTION JEUX DU N° 2



S.T.P.I.

*Aménagez votre
espace de vie*

<http://www.stpl70.com>



Éditorial

Mesdames, Messieurs, mes chers concitoyens,

La deuxième année de notre mandat va s'achever et des réalisations ont déjà été menées à leurs termes. D'autres prévues, le seront dans les mois à venir. Je suis particulièrement satisfait de mon équipe municipale qui comprend parfaitement l'engagement qui est le nôtre, servir notre commune et ses concitoyens dans la mesure de nos possibilités.

Le plan local d'urbanisme (PLU) a été voté et approuvé le 7 septembre 2015, il remplace dorénavant le plan d'occupation des sols (POS). Avec le désengagement de l'État, la Communauté d'Agglomération Belfortaine (C.A.B.) a mis en place un service qui se substitue à la défunte D.D.T. C'est lui qui instruit nos demandes de permis de construire. La Trésorerie générale située à Valdoie et qui nous concerne, déménage et va maintenant se situer à côté du Conseil Départemental à Belfort. Ces regroupements ne vont pas dans le sens de la proximité.

Nous sommes toujours à la recherche d'un investisseur pour le développement de la zone commerciale située vers le magasin Colruyt zone pour l'instant inoccupée et disponible.

Après de nombreuses tractations, notre R.P.I. n'est plus menacé par la loi NOTRe. Malheureusement malgré la bonne volonté de nos voisins, la création d'une classe à Lachapelle/Chaux ayant reçu un avis défavorable de la part de l'inspection d'académie, nous allons être dans l'obligation de mettre nos classes dans le bâtiment de la mairie en conformité et résoudre le problème récurrent du radon. Notre commune depuis le début du R.P.I. a toujours mis à disposition un nombre de classe supérieur pour un effectif inférieur à celui des deux autres communes. Au vu de l'impossibilité de pouvoir récupérer une salle pour nos projets en cours, nous souhaiterions que les deux autres communes partenaires participent financièrement à ces travaux, faute de quoi le R.P.I. fonctionnera avec huit classes. Nous allons nous rapprocher d'elles et ouvrir les discussions dans ce sens.

Notre commune s'est dotée d'un nouveau site Internet, clair, facile et convivial. Vous y trouverez de nombreuses informations pratiques, les nouveautés et l'actualité de la vie communale. Voilà donc une adresse à enregistrer dans vos favoris : <http://www.sermamagny.fr/>

La parution de ce troisième numéro de la Gazette est rendu possible par l'engagement à nos côtés de nombreux partenaires. Leur participation permet le financement de ce bulletin, espérons qu'ils y trouveront satisfaction.

En vous souhaitant bonne lecture je vous rappelle que je suis à l'écoute de vos avis et de toutes les propositions constructives dans l'intérêt général.

Votre Maire,

Philippe CHALLANT

Les vœux du Maire

Le 6 janvier 2016 la traditionnelle cérémonie

Ces vœux ont été organisés dans la grande salle de la maison Bardy et plus de 180 personnes y ont assisté. Tout le conseil municipal dans son ensemble était présent, le député-maire Michel Zumkeller, le sénateur-maire Cédric



Perrin, le président de la Cab député maire de Belfort Damien Meslot, le président du conseil départemental Florian Bouquet, la vice-présidente du conseil départemental Marie France Céfis, le conseiller départemental Patrick Ferrain, le maire d'Evette-Salbert Bernard Guillemet, le maire de Lachapelle sous Chaux Jean Claude Hunold, le maire honoraire de Sermamagny Marcel Guédot, l'ancien maire de Sermamagny Bernard François et l'ancien maire de Cunelière Thierry Chanson sans oublier bien sûr une équipe de la gendarmerie, une des gardes nature, les différents présidents d'associations et syndicats.

Dans son allocution le maire de Sermamagny Philippe Challant a donné un aperçu de toutes les réalisations effectuées en 2015, les projets prévus en

2016, il a remercié les forces vives de la commune, les associations, les employés du village, les professeurs des écoles. Il a accordé toute son estime aux parlementaires présents pour les subventions reçues et a dit pouvoir compter à nouveau sur eux pour celles demandées en 2016. Il a terminé son allocution en remerciant toute l'assemblée présente et a formulé ses meilleurs vœux pour l'année 2016 à tous avant de laisser la parole aux invités. Le vin d'honneur a été servi par les conseillers municipaux avec le partage de la galette des rois, préparée par Julienne Eme adjointe au maire et Marie Noëlle Romary du CCAS.



Ont contribué au succès de cette cérémonie: Les adjointes et adjoints: Annie Grasseler, Julienne Eme, Jean Pierre Grosjean, Serge Gremillot, les conseillères et conseillers: Agathe Forneville, Alexandre Binda, Pierre Clayeux, Didier Daubié, Olivier Duflos et Didier Mazzoni.

JEUX

DANS L'OCEAN INDIEN GAILLARD	SECONDAIRE CASANIERS	CLAN EXCLAMATION	INSCRIRE	ACQUÉREUR VERBALE	3,14 VOÛTE	TÉLÉPHONE PORTABLE ABERRATION		
			SALTIMBANQUES PRÉNOM MASCULIN					
INTERPRÉTER DIVIN MARQUIS						CLUB DE FOOT CONJONCTION		
		VILLE DU 05 FIT TRÉBUCHER						DÉTRUITES
MIMIQUE SOIGNA						FATIGUA VIN ESPAGNOL		
			ÊTRES PARFAITS PEINTRE VIENNOIS				DANS ATELIER MÉCANIQUE	
RÉSERVE VENDEURS D'HÛITRES			FORCES		EMPIRE MOQUERIE			
						BARBA PLAÇA		
BRONZE INERTIE				REPÈRE CÔTIER SUR-VEILLANT				SORTE D'AUTRUCHE
		HAUTAIN DELICATES						
DIFORME	OMISE	SÉVÈRE PAS FUTÉ					ENJOUÉ PRÉCISE	
			ÉTAT DE L'INDE RÉCEPTEUR RADIO			PETIT SEIN MYSTÈRE		
EXÉCUTÉE	REMPOR- TASSE POSSÈDENT						VIEILLE CITROËN RÉPONDU	
				TRAIN SUR ROUES FERME LA PORTE				MOUVE- MENT DE FOULE
LONGUEUR CHINOISE ASCEN- DANTE		ENQUÊTEUR AMÉRI- INDIEN						
				CONIFÈRE	ÉLÉMENT DE POULIE ROULÉ			ARTICLE
RATIFIÉE ANIMAUX						PASSAGE À PIED		
			ÉTOFFE DE LAINE					

QUINCAILLERIE

Bertrand SCHENCK

Rue du Camping

90200 GIROMAGNY

Téléphone : 03 84 29 30 55

Maison fondée en 1859 : 5 Générations à votre service
Depuis 1859, 157 ANS A VOTRE SERVICE... ET ENCORE POUR LONGTEMPS

MARIE-FRANCE COIFFURE A DOMICILE

Toutes prestations : Shampoings - Couleurs -
Mèches - Coiffures de mariées...

Marie-France Gremillot

1b rue Lallemand

90300 SERMAMAGNY

Portable : 06 87 40 25 72

Tel : 03 84 29 14 70

CUISINE 2

Une recette Jambon persillé à la dijonnaise

1 kg de porc salé (épaule ou jambon crus)
1 pied de veau
2 ou 3 couennes fraîches
½ litre de vin blanc sec
2 gousses d'ail
1 carotte
1 oignon
1 tige d'estragon
2 cuillerées de vinaigre de vin
1 bouquet garni
2 clous de girofle
250 g de persil haché



Laver le morceau de porc.
Le faire dessaler 2 à 3 heures.
Dans un fait-tout : mettre le porc, le pied de veau blanchi, les couennes, le vin blanc, l'ail, l'oignon, la carotte, le bouquet garni, l'estragon, mouiller à hauteur avec de l'eau, ne pas saler l'eau.
Couvrir et faire cuire doucement pendant 2h30 mn.
Laissez tiédir. Sortir les viandes, ôter les couennes.
Détaillez la chair de porc en petits morceaux, versez le vinaigre.
Dans un saladier, alternez chair de porc et persil par couches, terminez par une couche de persil.
Passez la cuisson à la passoire (on ne doit pas retrouver la garniture aromatique dans le saladier). Versez la cuisson dans le saladier et mettre à prendre en gelée au réfrigérateur.

A déguster dès le lendemain avec un blanc de Bourgogne selon votre humeur (Bourgogne aligoté, Chablis, St-Romain etc.)

Le Chef: Bernard FRANCOIS.

La Bourgogne recèle beaucoup d'autres spécialités culinaires ou alimentaires, nous y reviendrons dans un prochain bulletin.

Le personnel de la mairie



Marina Vizzaccaro

Marina occupe son poste depuis mars 2007, secrétaire en chef de la mairie, elle a en charge les finances, l'urbanisme, les relations du personnel avec les élus. Elle dirige avec beaucoup d'énergie et de disponibilité sous la responsabilité du maire la tenue devenue exigeante d'un service sophistiqué.

Claudine Dusautois

Claudine en fonction depuis juin 2012, elle a en charge les courriers, les compte rendu, le funéraire. Elle seconde bien l'activité de plus en plus complexe du secrétariat de mairie.



Isabelle Humblot

Isabelle embauchée depuis juillet 2012 est responsable de la maison Bardy, distribue tous les courriers, compte-rendu et gazette auprès des habitants, elle a aussi en responsabilité la traversée de la RD 465 des enfants des écoles.



Maud Zimmerlin

Maud a été embauchée en octobre 2008 comme secrétaire, elle est polyvalente, aide les responsables de la médiathèque par des actions de maintien des livres et ira également aider par des actions spontanées auprès des enfants du R.P.I.



Pascale Enderlin

Pascale fait partie des effectifs depuis septembre 1999, elle a l'entière responsabilité de la médiathèque. Gère parfaitement son travail de bibliothécaire ainsi que sa collaboratrice sous la responsabilité de Annie Grasseler et Agathe Forneville.



Joséphine Rosselot

Joséphine en contrat depuis juillet 2008 supplée Pascale à la médiathèque avec beaucoup de sérieux. Elle aide au désherbage des livres, mise en rayon et tenue de tous les nombreux articles présents dans une médiathèque.



ÉTAT - CIVIL

Avis de naissance:

Nolan HEURTER	né le 25/09/2015
Aleyna YETIS	née le 20/10/2015
Noah THIBAUT	né le 25/12/2015
Lana JOBANNE	née le 02/01/2016
Léane FAIVRE	née le 08/03/2016
Aymeric CARLIER	né le 21/03/2016

Décès:

10/09/2015 : Bleuette MORAND née HOLTZ (82 ans)
07/12/2015 : Dominique BONI (93 ans)
18/01/2016 : Solange MARCONNOT née SAGET (96 ans)
03/03/2016 : Félicien BLAISON (86 ans)
03/03/2016 : Pierre LITOT (77 ans)
06/03/2016 : Corinne RENAUD née CAMPOS (54 ans)

Intermarché

NOUVEAU SUPER

Ouvert le dimanche matin



GIROMAGNY

CUISINE 1

Suite au rattachement administratif et fusion de la Bourgogne à notre Franche-Comté... Mieux connaître la Bourgogne

Ancienne province de France, et noms de plusieurs états formés au Moyen-Âge.

Ce nom provient d'un peuple germanique de l'Est, les Burgondes, qui ont dans la première moitié du Vème Siècle établi autour de Worms un état détruit ensuite par les Huns.

En tant que région géographique, la Bourgogne s'étend autour de Dijon, carrefour des voies de passages vers Paris, la Champagne et les pays du Nord, la Lorraine, l'Alsace, les pays de la Loire et la Vallée du Rhône.

L'histoire:

Le royaume de Bourgogne fondé par les Burgondes qui s'étaient installés dans la région au IVème siècle, entra dans les possessions mérovingiennes vers le milieu du VIème siècle.

A l'époque de Charlemagne, il comprenait toute la vallée de la Saône et du Rhône, la Provence et l'Helvétie.

En 877, Charles le Chauve fait de la Bourgogne un duché au profit de son beau-frère Richard.

Peu après furent fondés deux royaumes dont la réunion en 933 donna le royaume de Bourgogne-Provinces ou d'Arles qui dura près d'un siècle.

Au début du VIème siècle, le roi de France Henri 1^{er} donna la Bourgogne à son frère Robert.

Ce fut l'origine de la première maison de Bourgogne, dite capétienne, qui s'éteindra sans postérité en 1361, le duché faisant alors retour à la couronne.

Mais en 1363, Jean le Bon l'en détache à nouveau pour le donner en apanage à son quatrième fils, Philippe, qui s'était acquis le nom de Hardi à la bataille de Poitiers contre les anglais en 1356, et qui fut le fondateur de la seconde maison de Bourgogne, dites maisons des Valois.

Ses successeurs seront :

Jean sans peur, assassiné au pont de Montereau en 1419. Philippe le Bon, qui pour venger la mort de son Père mettra en péril la monarchie française au cours des guerres civiles et étrangères, entre les Armagnacs et les Bourguignons alliés aux anglais, qui, au Traité de Troyes de 1420, réussirent à faire désigner le roi d'Angleterre comme héritier de la couronne de France.

Puis le Duc Philippe le Bon fera la paix avec Charles VII à Arras en 1435.

Son fils Charles le Téméraire, dernier duc de Bourgogne, sera par ses ambitions, un adversaire dangereux pour Louis XI. En plus du Duché de Bourgogne, il possédait les Pays-Bas, la Flandre, l'Artois, la Picardie, le Luxembourg, la Franche-Comté et le sud de l'Alsace.

Il rêvait d'unir ses possessions en s'emparant de la Lorraine et d'en faire un royaume.

Il fut tué au siège de Nancy en 1477, et comme il n'avait pas de fils, les territoires bourguignons du duché firent définitivement retour à la couronne.

Le mariage de sa fille, Marie avec Maximilien d'Autriche fit passer à la maison de Habsbourg le reste de l'héritage bourguignon.

Culture et Élevage:

Par suite de la diversité des sols et du relief, les ressources agricoles sont nombreuses et variées : céréales, vignes, prairies, houblon, betteraves à sucre, cultures maraîchères, exploitation de bois du Morvan.

Quant à l'élevage il est aussi varié : bœufs, porcs, volailles. Tout cela escorté de bons légumes du maraîchage ou de savoureuses pommes de terre qui tiennent tant de place dans l'alimentation.

Les fromages ne briseront pas la dégustation, car ils sont aussi variés qu'originaux : St Florentin et Soumaintrain, autun et surtout époisses, bicots frais ou durs comme cailloux de la Montagne, du Châlonnais ou du Mâconnais. C'est en les dégustant qu'on discerne une qualité encore inaperçue du vin.

Sa gastronomie

Le Bourguignon qui est un des plus fines gueules du monde (comment en irait-il autrement pour ces goûteurs du nectar ?), cultive un patriotisme régional voire local, que certains taxent de chauvinisme.

Cela-dit, reconnaissons que, fidèle à ses valeurs sûres, le Bourguignon n'est pas un aventurier du palais.

La meilleure cuisine bourguignonne ou nivernaise est celle que l'on mange entre amis, une somptueuse cuisine de ménage.

Écoutons un oracle, le chef Contour, qui opérait au Chevreuil à Beaune, à la fin du XIXème siècle :

« L'art véritable doit être assez fécond et souple pour se plier à toutes ses situations, et les plus humbles même ont droit à ses jouissances. Voilà pourquoi les recettes provinciales sont conservées par les ménagères avec amour presque avec **byzantisme** ».

Escargot grésillant dans son beurre aillé et persillé ou des rouges écrevisses que se partagent l'école de la crème et l'école du beurre d'escargot.

Les gens de Saône et du Doubs ne manqueront pas de présenter ici « **la meurette ou la pauchouse** », version paysanne de la bouillabaisse avec des poissons de rivière gras pour se fondre dans la sauce au vin avec lardons, petits oignons et champignons.

Les œufs en meurette avec cette même sauce. A Clamecy, l'andouillette atteint sa perfection, « le jambon persillé », spécialité pascal, il offre d'admirables tranches roses dans une gelée piquetée de vert.

On connaît alors le sommet du plaisir gustatif avec les viandes aux fortes saveurs. Le bœuf bourguignon vulgarisé au pire sens dans toute la France, est un concerto en majeur autour de la viande, qui est imprégnée en proportions judicieuses du vin rouge, des petits oignons, des champignons et des inévitables lardons. Plus délicat encore (plus galvaudé aussi) voici le coq au vin.

Si c'est la saison, le gibier apparaîtra sur la table, son fumet somptueux magnifié par les mêmes arômes.

Mais n'oublions pas que, grâce au Charolais, la grillade et le rôti constituent des plats de résistance de choix.

Bernard FRANCOIS.

AU FIL DE L'EAU



Les deux étangs sont ouverts à la pêche à partir du 29 mars 2016 au 29 janvier 2017.

On y pêche la carpe, la truite, le carnassier, la friture ainsi que la tanche et la perche.

Un week-end truites aura lieu le samedi 30 avril et le dimanche 1er mai.

Tarif des permis

A l'année homme.....	<u>80,00</u> €
A l'année femme.....	<u>60,00</u> €
Moins de 16 ans.....	<u>40,00</u> €
A la journée.....	<u>10,00</u> €
Juillet / Août.....	<u>40,00</u> €

Association de pêche Au fil de l'eau

Étang Mazarin route d'Eloie Sermamagny

Pour tout renseignement: ☎ 06 31 07 26 76

Le Président: Michel ROUSSEL

SERRURERIE VALDOYENNE
Tôlerie-Chaudronnerie-Métallerie

INOX-ALUMINIUM-ACIER-PEINTURE-GALVANISATION

Portes - Portails - Motorisations - Clotures - Barrières
Escaliers - Passerelles - Rampes - Gardes corps

tél 03 84 26 19 25

INFO SECRÉTARIAT MAIRIE

Fermé le 1er Mardi de chaque mois

☎ 03 84 29 21 37

Fax 03 84 29 14 05

Site Internet: www.sermamagny.fr

Adresse courriel: mairiedesermamagny@wanadoo.fr

	Matin	Après-Midi	Permanence du Maire
Lundi	9h00 à 12h00	14h00 à 17h30	
Mardi	9h00 à 12h00	14h00 à 19h00	17h30 à 19h00
Mercredi	Fermé	Fermé	
Jeudi	9h00 à 12h00	17h30 à 19h00	17h30 à 19h00
Vendredi	9h00 à 12h00	Fermé	
Samedi	10h00 à 12h00	Fermé	

Horaires d'autorisation pour les travaux de bricolage et de jardinage à Sermamagny

Du lundi au vendredi: 9h - 12h / 14h30 - 19h

Samedi: 9h - 12h / 15h - 19h

Dimanche et jours fériés: 10h - 12h

Le repas des Anciens

Le 24 janvier 2016 pour nos aînés de 66 ans et +

Plus de 75 convives de notre commune, en compagnie de leurs conjoints également invités, se sont retrouvés fin janvier à la maison Bardy, pour le traditionnel repas organisé par Monsieur



le maire, président du Centre Communal d'Action Sociale, les membres du conseil municipal et les membres du CCAS.

Aujourd'hui, la commune de Sermamagny compte 186 seniors de 66 ans et plus et 8 nous ont quittés au cours de l'année 2015. Considération et respect ont été rendus à notre doyenne du village, Marthe Garret et également à notre doyen André Roby qui malheureusement fin janvier a rejoint le monde des étoiles. Fidèle participante et doyenne de l'assemblée, Violette Grasseler nous a fait l'honneur de sa présence et également Jean Zaladz le doyen qui ont été tous les deux récompensés par les membres du CCAS.

Dans son discours de bienvenue, Philippe Challant, maire, mis en avant tout ce que l'on doit à nos anciens, reconnaissance, respect, expérience et surtout la mémoire. Il a cité un proverbe africain qui veut tout dire (un ancien qui disparaît, c'est une bibliothèque qui brûle). Il a aussi rappelé cette phrase: « Je pense que nous avons aussi besoin de votre bon sens, vous avez subi les heures sombres de la guerre et de

l'occupation, vous avez connu l'époque où les changements n'ont jamais été aussi profonds et aussi rapides, qu'ils soient dans les techniques, dans le monde du travail, dans la structure familiale et dans les mentalités. Ce passé et ce vécu ne doivent pas se perdre, il est de notre devoir de vous consulter ». Il termina son discours par la liste de ceux qui nous ont quittés en 2015 et souhaita à toutes et à tous une très bonne année 2016.

La journée se passa parfaitement bien, festive, conviviale et surtout dansante, au son de l'accordéon de Vincent Carezzi qui a su animer d'une façon remarquable cette petite fête.

Ont contribué au bon déroulement de ce repas, les membres du CCAS:

Mesdames et Messieurs Annie et Serge Grasseler, Julienne Eme et Philippe, Agathe Forneville et Éric, Claudine Dusautois et Frédéric, Marie Noëlle Romary, Marie France et Serge Gremillot, Didier Mazzoni.



Les bons d'achat ont également été distribués courant décembre et une visite a été rendue auprès des Sermamagniens et Sermamagniennes résidant en maison de retraite, ils ont reçu un colis accompagné de la carte de vœux du maire.

Fleuraserm

La commune de Sermamagny classée deuxième

Cette année, la commune de deuxième place du palmarès fleuris, récompensant le fleurissement des communes de 300 à 1000 habitants.



Sermamagny s'est hissée à la départemental des villes et villages effectués en 2015, dans la catégorie des



Malgré les grandes difficultés liées principalement à la sécheresse et aux vagues de chaleur qui ont sévit au cours de l'été 2015, le jury a su récompenser les efforts menés par l'équipe de Fleuraserm, impliquée dans l'embellissement du village. En tant que président, je ne peux que me réjouir de cette situation et remercier chaleureusement tous les adhérents, merci encore. Le Président **Éric Hubner.**




amenothès
conception
CRÉATION DE SITES INTERNET
www.amenothès.com
Partenaire de la mairie de Sermamagny

FOOTBALL

Avec le printemps, l'espoir



Avec l'arrivée du printemps nous espérons que nos ambitions sportives qui ont bien germé et semblent fleurir



Notre équipe de U 18 a fait une bonne première partie de championnat ce qui lui vaut de passer de 2ème division à la catégorie Elite où les adversaires seront plus redoutables. Mais nous faisons confiance à ce groupe qui le mérite bien. Comme chaque année nous

porteront leurs fruits. En effet, à la mi-mars et à la mi-saison notre équipe de football est en tête de son groupe. Onze matches, sept victoires, trois nuls et une défaite. Mais la lutte est âpre, la compétition ouverte et acharnée et les concurrents nombreux. En tout cas nous sommes plus que jamais dans la course.

allons inscrire une équipe de vétérans pour le critérium de printemps.

Notre équipe séniors est composée en grande partie de jeunes étudiants dispersés dans la semaine et il est bien difficile de les réunir pour des entraînements. Espérons que cela ne nuira pas au rendement collectif.



Si vous souhaitez venir les soutenir le dimanche rue de la Pouchotte à Sermamagny il faut consulter le calendrier des rencontres. La météo hivernale le bouleverse régulièrement. Le site Internet du district qui vous informe de l'actualité est le suivant :

[http://belfort-montbeliard.ff.fr/cg/4005/www/index.shtmlChampionnat / 3eme division/ groupe D](http://belfort-montbeliard.ff.fr/cg/4005/www/index.shtmlChampionnat/3eme%20division/groupe%20D)



Notre association a participé à la réflexion engagée par le District sur la violence et les incivilités qui gangrènent notre sport. Malheureusement, pas de solution miracle mais une vigilance plus grande et des sanctions plus sévères sont proposées.



C'est avec tristesse que nous avons appris le décès de Pierre LITOT. Nous avons une pensée émue pour celui qui, des décennies durant, a été un des créateurs, un des piliers de notre club. Il a participé à son éclosion en Foot Loisirs puis à son inscription en Championnat de district et à l'aménagement du terrain de Sermamagny. Pierre a surtout été notre trésorier durant de nombreuses années. Nous transmettons à toute sa famille nos plus sincères condoléances.

Pour le comité: René BERNAT.

Commémoration

Le 11 novembre armistice de 1914/1918.

Le 11 novembre 1918 à 5h15, marque la fin des combats de la première guerre mondiale (1914 - 1918), la victoire des alliés et la défaite totale de l'Allemagne, mais il ne s'agit pas d'une capitulation au sens propre.



Le cessez-le-feu est effectif à onze heures, entraînant dans l'ensemble de la France des volées de cloches et des sonneries de clairons annonçant la fin d'une guerre qui a fait plus de 8 millions de morts, d'invalides et de mutilés.

Les généraux allemands et alliés se réunissent dans un wagon-restaurant aménagé provenant du train d'État-Major du maréchal Foch, dans la clairière de Rethondes, en forêt de Compiègne. Plus tard, en 1919, à Versailles, sera signé le traité de Versailles.



En 1920 apparaît l'idée de rendre hommage aux soldats de la Grande Guerre morts pour la France mais non identifiés. À la suite d'une loi votée à l'unanimité par le Parlement, la dépouille mortelle d'un soldat parmi plusieurs autres, choisi dans la citadelle de Verdun, est placée, le

11 novembre 1920, dans une chapelle ardente à l'Arc de triomphe.



Le 28 janvier 1921 le soldat est inhumé sous l'Arc de triomphe dans la tombe du Soldat inconnu. Ce n'est que trois ans plus tard, le 11 novembre 1923, qu'est allumée, par André Maginot, ministre de la guerre, la flamme qui ne s'éteint jamais, donnant au tombeau du Soldat inconnu une forte portée symbolique et politique.



Le 11 novembre est un jour férié en France (jour du Souvenir depuis la loi du 24 octobre 1922). Une cérémonie est dès lors organisée dans chaque commune. Des citoyens, associations et hommes politiques marchent en procession derrière la fanfare de cuivres jusqu'au monument aux morts. Une fois le cortège devant, se déroule un véritable cérémonial: discours du maire, dépôt de gerbes, appel nominatif des morts, sonnerie aux morts, minute de silence.

Souvenons-nous

Une montée en ligne, Verdun, 8 mars 1916

Récit et réflexion d'un lieutenant.

Fin janvier 1916, la 42^e division dont fait partie le 151^e R.I. est retirée du front de Champagne et part au repos à une trentaine de kms au sud-est de Châlons-sur-Marne. Nous logeons en plein bois, dans de petites maisons construites en rondins par des territoriaux, qui s'étaient certainement inspirés de celles que doivent encore construire les trappeurs canadiens du grand nord et dont, enfant, j'avais lu la description dans le « journal des voyages ». Ces maisonnettes me paraissent bien préférables aux chambres, de propreté souvent douteuse, des tristes villages que nous avons traversés jusqu'ici au cours de nos déplacements.



La troupe occupe de grands baraquements construits par le génie, et qui, chauffés, offrent une hospitalité convenable en plein hiver. Nous entretenons l'état physique et l'entraînement de nos hommes par des manœuvres qui, en principe, doivent les préparer à une forme de combat nouvelle. Noble et vaine prétention, car les moyens dont dispose encore l'infanterie n'ont guère varié. C'est toujours la guerre du fantassin, inséparable de son sac, de sa musette, de son bidon, armé de son fusil et de sa baïonnette, appuyé tout au plus par les mitrailleuses, plus nombreuses. Le canon de 37 mm a fait son apparition.

C'est l'hiver, le ciel est gris, il pleut, il neige souvent. L'intimité de nos chalets de bois n'en est que plus appréciée. Nous allons de l'un chez l'autre, les cartes à jouer meublent les temps morts dans la fumée des cigarettes blondes, le grand chic ! Et il n'est pas difficile de laisser galoper l'imagination et d'oublier les servitudes de la vie de tranchée que nous venons de partager avec les rats des bords de la Suippes, face à Auberive.

Comme ce repos et ce calme sont trompeurs ! Soudainement, et sans que rien ne nous y ait préparés, du moins à notre échelon, nous apprenons, le 22 février au matin que les Allemands ont déclenché, la veille, une redoutable offensive sur Verdun. Jusqu'à ce jour, nous ne connaissions de Verdun que ce que nous en avaient dit les anciens du régiment, qui, avaient fait leur service à la caserne Chevert, au faubourg Pavé, raconté leur sortie du dimanche du côté des quais de la Meuse ou de la Porte Chaussée, et les compétitions féroces que se livraient, dans l'accomplissement même du service, le 151^e R.I. et les Chasseurs. Mais ces anciens décimés, Verdun depuis la déclaration de guerre, n'a pas tenu, me semble-t-il, une bien grande place dans les communiqués, si ce n'est pour servir de pivot au repli de nos armées en retraite en 1914. Depuis, je crois qu'on a retiré de ses forts une grande partie de l'artillerie et allégé les effectifs qui les défendent. Mais aujourd'hui la réalité est là ! Nous réfléchissons plus tard, colportés par les cuisiniers et les cyclistes de bord qui assurent la liaison avec le colonel ou la brigade, les premiers renseignements qui nous parviennent ne nous émeuvent pas beaucoup, nous en avons vu d'autres.

Avec une certaine suffisance qu'entretiennent en nous la réputation de la Division et la fourragère aux couleurs de la Croix de guerre que le régiment vient de recevoir après l'offensive de Champagne du 25 septembre dernier, nous pensons naïvement qu'il suffira de nous engager avec une ou deux autres divisions de même valeur que la 42^e pour remettre les choses en place. Nos hommes, à notre instar, ont la même superbe.

Le 2 mars, le colonel reçoit l'ordre de tenir le régiment prêt à faire mouvement pour se rapprocher de la zone de bataille, et le 3, nous entamons notre déplacement par petites étapes, via Possesses, Laheycourt, Nubecourt, Ippecourt, Lemmes... Dans les cantonnements, que nous occupons en cours de route, les bruits de la bataille nourrissent presque exclusivement les conversations que les habitants ont entre eux, bombardements furieux par l'artillerie lourde, pilonnages incessants, engagements massifs...

BELF'ORTHO

le seul club d'orthographe de Franche-Comté

Belf'ortho se trouve être le seul club d'orthographe de Franche-Comté (d'ailleurs le seul du nord-est de la France).

Association de la loi 1901, il fut créé en 2008 par M Philippe Dessouliers (dico de bronze en 2002, auteur national et international de textes pour concours) ; depuis 2012 est présidé par Mme Jeanmougin Patricia, habitante de notre village.



Le club se réunit tous les mardis soirs, hors vacances scolaires, à la maison de quartier des Forges de Belfort de 19h à 20h30 ; la cotisation est de 10 euros/an et gratuite pour les étudiants. Il a pour but de promouvoir la langue française, de démystifier l'orthographe en révisant les règles orthographiques, grammaticales et typographiques dans une ambiance conviviale et surtout indulgente. En outre pour les retraités il y

a une séance animée par la présidente un jeudi sur deux de 9h à 11h même les vacances scolaires à l'OPABT (office pour les retraités du territoire de Belfort). Intervention ponctuelle auprès de centres de loisirs, médiathèques à titre gracieux. Il organise aussi des concours tout au long de l'année, la dernière manifestation pour la semaine de la femme à Belfort était samedi 12 mars avec 73 participants.

Pour tout renseignement : contactez Mme JEANMOUGIN Patricia au 06.20.36.24.76 ou par mail pjeanmougin6@gmail.com. Vous pouvez consulter le site de BELF'ORTHO sur www.belfortho.fr.



CLUB PIZZERIA DES SOURCES



Viandes au feu de bois
Tariflettes
Pizzas au feu de bois

20 rue de Valdoie
90300 SERMAMAGNY Tél.: 03 84 26 62 06

colruyt prix - qualité

Votre supermarché

Rue de Valdoie
90300 SERMAMAGNY
Tél. 03 84 29 03 43

Ouvert le dimanche matin ! **Collect&Go** service colruyt

www.colruyt.fr

PRIX LE + BAS VÉRIFIÉ
sur les grandes marques

LES ZÉBULONS

Activités de l'association 2015/2016

Les années se suivent et c'est toujours avec la même énergie que nous retrouvons les enfants et leurs parents lors des activités que nous organisons en dehors des temps scolaires.

Notre après-midi récréatif en intérieur qui s'est tenu le 12 novembre dernier à la maison Bardy à Sermamagny s'est développé : le centre socio-culturel de la Haute Savoureuse nous avait prêté des grands jeux en bois ; de nombreux jeux de société et des Kaplas étaient mis à disposition des enfants. Différents ateliers de travaux manuels étaient mis en place pour le bonheur des petites mains : atelier pâte à sel pour les plus petits ; un atelier de fabrication de lanterne pour les enfants qui souhaitent participer à la marche aux lanternes organisée le soir-même par la commune de Lachapelle-sous-Chaux ; et un atelier « plastique fou » qui a connu un énorme succès.

Les rendez-vous immuables et irremplaçables que sont le passage du Saint-Nicolas et du Père Fouettard en décembre et le loto spécial enfants en février attirent également beaucoup d'enfants du RPI.

La traditionnelle chasse à l'œuf organisée pendant plusieurs années s'est transformée, lors des deux dernières sessions, en Olympiades avec remise de médailles pour les petits sportifs. Pour le 2 avril, nous réfléchissons encore à des nouveautés pour faire évoluer cette activité.

Enfin, les parents apprécient le fromage que nous vendons traditionnellement avant les vacances de Noël et avant Pâques. Par le biais de la fruitière de Noël Cerneux à le Bélieu (25), nous obtenons des produits de qualité à des prix défiant toute concurrence.

Ces deux ventes génèrent de beaux bénéfices, qui, cumulés aux subventions des 3 communes du RPI, à la subvention du Conseil Départemental, ainsi qu'aux adhésions des familles (5€ par famille), nous permettent de financer nos activités d'une part et d'apporter une aide financière aux écoles de Chaux, Lachapelle-sous-Chaux et Sermamagny d'autre part. Ainsi, sur l'année scolaire 2014-2015, c'est plus de 1850 € qui ont été reversés aux différentes classes pour participer aux frais des sorties scolaires ou à l'achat de matériel.

Nous sommes une équipe de bénévoles qui apprécions de nous retrouver et prenons plaisir à nous occuper des enfants. Les activités que nous proposons se font toujours dans une ambiance simple et bon enfant. Si vous souhaitez nous rejoindre, n'hésitez pas à nous en parler car des bras supplémentaires ne sont jamais négligeables.

Émilie Chenot, présidente des Zébulons

Contact : zebulons.rpi@gmail.com

ou **06.87.24.90.85**

Souvenons-nous

Une montée en ligne, Verdun, 8 mars 1916 (suite)

...de divisions, avance irrésistible de l'ennemi, norias ininterrompues des ambulances. Le fort de Douaumont est tombé, il ne reste plus aux Allemands, pour atteindre Verdun que d'enlever les dernières hauteurs de Froideterre. La carte au 80.000^e, que nous consultons plusieurs fois par jour, permet toutes les hypothèses sur le lieu de notre futur engagement. Le chef de bataillon qui nous réunit le 7 mars, confirme la gravité de la situation, mais ne semble pas en savoir plus que nous. L'étape du 8 est la plus longue et à la nuit tombée, nous atteignons la route de Dombasle à Verdun. A hauteur du fort de Regret, nous apercevons vers le nord, donc à notre gauche, le champ de bataille qu'éclairent sporadiquement les éclatements des obus, les fusées éclairantes et, plus sinistrement encore, les incendies des villages et des fermes. De gros obus tombent, assez espacés, sur Verdun. Nous croisons de longues files de paysans fuyants vers le sud en emportant sur des charrettes leur famille et une partie de leur mobilier hâtivement entassé. Cortège lamentable et poignant ! Les nouvelles que nous recueillons auprès de ces « refoulés », c'est ainsi qu'on les appelle, sont plutôt inquiétantes. Il est vrai qu'ils ont quitté leur ferme et leur village avant l'arrivée des Allemands, sans quoi ils ne seraient pas là, ils ne les ont pas vus, les renseignements qu'ils donnent, un peu à la sauvette d'ailleurs, sur leur avance et leur comportement doivent être pris avec circonspection. Ces brave gens ont subi un tel choc moral qu'ils sont bien excusables des exagérations de leurs récits que nous cueillons au passage.

La colonne silencieuse poursuit sa route et descend maintenant une rue pavée qui s'enfonce dans la ville entre des maisons noires et aveugles. Un arrêt, nous sommes au cœur de Verdun, mon bataillon passe la nuit dans les locaux d'un grand séminaire vide de toute présence humaine. A la lueur de lanternes et de bougies, nous prenons possession des salles qui nous sont affectées, par compagnie. Les hommes, sitôt le sac à terre, tombent sur la paille, à même le plancher, et dorment indifférents au roulement du canon qui ne cesse de toute la nuit et aux obus qui tombent sur la ville.

Au réveil, le café, bu très chaud, ne déchaîne

pas comme d'habitude la verve des trois ou quatre titis parisiens sur le confort du gîte et le fumet du repas qui leur sera servi. Bien que la troupe ait été consignée dans son cantonnement, trois ou quatre hommes, trompant la vigilance des sentinelles, réussissent une sortie dans le quartier et rapportent, outre quelques bouteilles de vin, des tuyaux qui ne font que confirmer ce que nous savons déjà. Des stratèges improvisés captent l'attention de leurs camarades. La bataille de Verdun se joue dans notre cantonnement, la soupe que le clairon vient de sonner, comme en temps de paix, et dont la résonance est amplifiée par le dédale des couloirs, rompt les bavardages et disperse les stratèges du café du commerce. Mais les pensées de chacun n'abandonnent pas pour autant le sujet qui les préoccupe.



Sans avoir été engagés, Verdun déjà nous possède. Il ne nous lâchera plus, à 3 heures, le général Deville, commandant la 42^e division, ancien colonel du 151^e R.I., rentre d'une reconnaissance du secteur et réunit les officiers du régiment à l'hôtel de ville. Le porche franchi et la cour traversée, nous entrons dans la salle du conseil, débarrassée de tout mobilier. A côté d'un gros obus qui n'a pas éclaté et qui a été posé verticalement sur le plancher, le général nous attend, très droit, tirillant sa barbiche d'un geste nerveux. La gravité de son visage exprime l'impression pénible qu'il rapporte de sa visite du secteur et rapidement, avec des mots qui font image et qu'amplifie tragiquement le silence de la salle, il décrit ce qu'il a vu. « *Pas de tranchées, rien que des trous... Les cadavres qu'il vous faudra ensevelir. Pas de fils de fer, pas de réseau, pas d'abri... Rien, rien, rien* »...

Souvenons-nous

Une montée en ligne, Verdun, 8 mars 1916 (fin)

...« Messieurs, ne me demandez rien, je ne pourrai rien vous donner. Vous aurez vos fusils pour vous défendre, vos baïonnettes pour repousser l'ennemi et vos cœurs pour tenir sous le feu. Vous aurez à subir des assauts, vous résisterez sur place, j'ai songé au 151^e pour tenir le coin le plus dangereux du secteur, il y tiendra, ce sera l'honneur du régiment, messieurs je vous remercie ».

D'un geste rapide, le général serre la main du colonel Moisson en le regardant droit dans les yeux, et nous quittons la salle en silence, fortement impressionnés.

Suite aux paroles du général, le 11/151 se dirige vers Belleville, Froideterre, gagne les carrières d'Haudromont, à 1500 m au sud-est de la côte du Poivre. Après une marche harassante, ponctuée de nombreux plat-ventres, ma compagnie, la 7^e, relève une cinquantaine de tirailleurs algériens, qui paraissent avoir beaucoup soufferts. Nous occupons une ligne de trous plus ou moins profonds, situés à 100 m en avant de l'à-pic d'une falaise qui, dans notre dos, surplombe d'une vingtaine de mètres le fond de la carrière.

Devant nous, à 150 m, une lisière de bois dissimule un ennemi que nous ne voyons pas, mais qui lui nous voit, car il a dissimulé dans certains arbres, bien que dépouillés de feuilles, des tireurs d'élite qui nous font du mal. Derrière nous, l'artillerie allemande du fort de Douaumont, qui n'est plus à nous, tient sous son feu la carrière

et les voies d'accès. En somme pour nous, enfants perdus, la mort en face, la mort sur nos têtes, la mort dans le dos. Nous ne pouvons que tenir ou périr ! Et nous avons tenu.

J'ai fait avec des amis, plus jeunes d'une génération, un pèlerinage à Verdun. Du haut du phare qui s'élance vers le ciel, au-dessus de l'ossuaire et qui, la nuit balaie de ses feux silencieux la campagne assoupie, j'ai embrassé d'un regard plein de souvenirs l'ensemble du champ de bataille, innocent creuset, dans lequel ont été précipités des milliers et des milliers de soldats français et allemands, tous animés d'un même courage et d'un même esprit de sacrifice,

héros anonymes qui avaient fait, chacun pour leur part, le don de leur vie pour que triomphe leur pays, leur patrie. Sacrifice sublime qui, pour nous français, a sauvé Verdun ! Inoubliable ossuaire de Douaumont où repose les ossements de tant des nôtres sous les plaques de marbre, cimetières dépouillés où dorment en voisin et pour l'éternité soldats français et allemands, simples tombes isolées que signale encore au touriste qui passe une croix de bois, blanche ou noire, et qui toutes et tous portent témoignage de ces sacrifices et forcent le passant, de quelque pays qu'il soit, à s'arrêter, à baisser le front, à se recueillir, et pour quelques-uns de plus en plus rares à se souvenir !.

Général Roger Basteau

(juin 1985 - Mes souvenirs de guerre).



Verdun 2016 Forêt d'exception, un centenaire, un héritage

Appel à souscription (cette souscription nationale s'adresse à tous - participez ainsi à la valorisation d'un pan de l'histoire)

Envoyez votre don à : Fondation du patrimoine, délégation de Lorraine 62 rue de Metz 54000 NANCY

DANSE COUNTRY

Cette nouvelle saison a débuté les premiers mercredi et jeudi de septembre 2015 a vu la création d'une séance pour les débutants le mercredi de 20 heures à 21 heures. Le club compte à ce jour 43 adhérents. Depuis sa création une centaine de chorégraphies country ont été apprises pour l'ensemble des groupes et 80 sont à l'apprentissage pour cette année dans une saine ambiance où l'amitié, la solidarité et la convivialité en sont les maîtres mots. Ce qu'il faut savoir, contrairement à d'autres pratiques de la danse, à chaque chorégraphie correspond une musique, actuellement il existerait plus de 2500 chorégraphies répertoriées.



À la fête de l'école le 19 juin 2016

Le Buffet Texan qui clôturait l'assemblée générale a réuni une soixantaine de participants, danseurs, leur famille et les amis



A la fête de la Musique à Sermamagny



La Galette des rois le 07/01/2016

La trêve des confiseurs avait interrompu les séances country. Les danseuses et les danseurs se sont retrouvés ces jeudi et mercredi autour de savoureuses galettes préparées par une adhérente.

A cette occasion, Josette GILBERT la présidente de l'association a profité de l'occasion pour féliciter les 43 membres du club pour leur assiduité.



Au Beaujolais nouveau le 19/11/2015



Au Beaujolais nouveau le 19/11/2015

En répétition avant la démonstration



Au Beaujolais nouveau le 19/11/2015

En trio

Le jeudi 19 novembre au soir une soixantaine de convives se sont retrouvés avec les danseurs country, les cours étaient remplacés par une dégustation du Beaujolais Nouveau. A cette occasion l'ensemble de danseuses et des danseurs (le mercredi et le jeudi) se sont retrouvés pour une répétition générale du programme retenu pour les démonstrations, autour d'un buffet arrosé du nectar 2015 et consommé avec modération.

Cette saison 2016 a vu l'arrivée de 10 danseurs débutants et de 2 danseurs initiés. Notre objectif cette année est la pratique de la danse en ligne, de la danse en couple et les rondes country avec également un peu de country moderne. Notre repas dansant aura lieu le samedi 2 avril 2016 et le buffet texan ou autre le samedi 25 juin 2016.

L'association dispose d'un groupe de démonstration les Tennessee Dancers qui se produit gratuitement à la demande. La saison 2015 les a vus se produire entre autre à Lepuix, à la fête de l'école, à la fête de la musique. Nous sommes fiers du succès de notre repas dansant (coq au vin) qui a accueilli 80 personnes où nous avons alterné line dance et variétés. Nous avons également fait des sorties en bals country. Nous avons également renouvelé notre excursion au WILD WEST SHOW de Merztwiller pour une vingtaine d'adhérents qui ont pour la plupart découvert le site outre le show western et le défilé costumé et les démonstrations équestres mais également le bal country non stop. Cette année cette sortie aura lieu le 19 juin de 7 heures à 20 heures et le comité a décidé d'un voyage en car et si possible d'accueillir des personnes extérieur au club nous sommes en attente de plusieurs devis mais l'opération ne devrait pas dépasser les 25 € par personnes voyage et entrée compris du site compris.

LA SAISON PROCHAINE 2016/2017

Remise en jambes aura lieu le **jeudi 25 août** et le **mercredi 31 août** 2016 de 19 h à 21 h.

La reprise des séances et les inscriptions:

- le **jeudi 1 septembre** à 18 h
- Le **mercredi 7 septembre** à 20 h

Pour les nouveaux les trois premières séances sont gratuites l'adhésion est obligatoire au-delà.

La participation est de:
Adultes: 60 € - Couple 100 € - Étudiant: 30 €
Enfant de moins de 12 ans: 20 €

Renseignements et informations:
Tél: 0953834699 - 0675218524

Email: tennesseedancer90300@gmail.com

Site: ladansecountry-de-sermamagny90300.e-monsite.com

A. D. T.

Association des décorés du travail

L'A.D.T. (Association des Décorés du Travail) est aujourd'hui, une association à but non lucratif, basée sur la loi de 1901. Son objectif est de lutter contre l'isolement en permettant aux retraités de se retrouver aux diverses activités proposées par le Comité. Cette association leur permet de vivre au sein d'une communauté ouverte vers l'extérieur et notamment sur la vie de leur ville et des

d'actifs, elle se tourne vers les jeunes retraités pour se faire connaître et devenir un point de rencontre.



Sans être classée officiellement d'intérêt public, elle pratique une gestion sociale et participe pleinement à l'animation de la cité. Ses 130 adhérents sont tous des

communes avoisinantes. Elle leur permet d'augmenter considérablement le cercle de leurs connaissances et amis et de prendre conscience de l'intérêt du "vivre ensemble" dans une communauté conviviale et amicale. Elle honore son drapeau et défile à toutes les manifestations officielles des



anciens combattants. La cotisation peu onéreuse permet au plus grand nombre de retraités de nous rejoindre et les excédents dus aux fortes participations permettent de subventionner le prix des sorties. Pour garantir le renouvellement des adhérents et maintenir le nombre



retraités. Ils tentent de se tourner vers les plus jeunes pour combattre l'esprit de clan et cultiver un trait d'union entre les plus jeunes et les plus anciens. Sa notoriété locale est connue et initiée grâce à un comité de gestion très dynamique aidé en permanence par un bénévole d'une trentaine de membres actifs. Les activités programmées chaque année sont intéressantes, attractives, ludiques et culturelles.

Le Président de l'Association des Décorés du Travail

René SCHULTZ

INFORMATIONS PRATIQUES



TERRITOIRE DE BELFORT

Mars 2016

Les dernières informations de l'Assurance Maladie

Info santé

Le cancer colorectal est en France le 2ème cancer le plus meurtrier alors que détecté tôt, grâce au dépistage, il guérit dans 9 cas sur 10. Son dépistage fait l'objet d'un programme national organisé par les pouvoirs publics. Tous les 2 ans, les femmes et les hommes âgés de 50 à 74 ans sont invités à réaliser un test de dépistage remis par leur médecin traitant.

Le test de nouvelle génération, plus simple (1 seul prélèvement) et plus fiable (meilleure détection des cancers et des lésions précancéreuses) est à réaliser chez soi. Après le prélèvement, il suffit de le renvoyer gratuitement par la poste grâce à l'enveloppe T fournie.

Ce test et son analyse sont pris en charge à 100 % par l'assurance maladie sans avance de frais.

N'hésitez plus, parlez-en à votre médecin.

Info service

Les vacances approchent... vous partez en Europe ?

Grâce au compte ameli, vous pouvez commander en ligne votre carte européenne d'assurance maladie sans vous déplacer ! Avec elle, vous serez couvert par l'Assurance Maladie et vos frais médicaux seront pris en charge selon la législation en vigueur dans le pays qui vous accueille.



Sur ordinateur, tablette ou smartphone, le compte ameli est consultable 24h/24, 7j/7 pour suivre ses remboursements, télécharger ses attestations, obtenir une carte européenne, déclarer une nouvelle adresse.

Plus de 39 000 assurés ont ouvert un compte ameli dans le Territoire de Belfort.



Info droit



Victime d'un accident causé par un tiers ?

Chutes, morsures, agressions, accidents de la circulation... vous devez déclarer l'accident dans un délai de 15 jours à votre caisse d'Assurance maladie.

Pourquoi déclarer votre accident ?

L'Assurance maladie peut récupérer, auprès du responsable de l'accident ou de l'agression ou de son assureur, les frais engagés pour vos dépenses de santé.

Comment le déclarer :

Télécharger le formulaire sur ameli.fr et le renvoyer par :

Courrier : CPAM de Haute-Saône, 9 bd des alliés BP 439 -70 020 VESOUL CEDEX

E-mail : rct70.25.39.90@cpam-vesoul.cnamts.fr

INFORMATIONS PRATIQUES

Le 5 avril, la TNT passe à la haute définition.

Êtes - vous prêts ?

Le passage à la **TNT** HD aura lieu en une seule nuit sur l'ensemble du territoire, du 4 au 5 avril prochain.

Ce changement de norme de la télévision implique le cas échéant une mise à niveau de votre équipement TV pour continuer à recevoir la télévision après le 5 avril.

N'attendez pas et vérifiez dès à présent la compatibilité de votre téléviseur ! L'ajout d'un simple adaptateur **TNT** HD suffit.

Si vous êtes concernés, équipez-vous sans attendre pour bénéficier de l'ensemble des gammes de prix des adaptateurs (à partir de 25 euros) et éviter les ruptures de stock !

compris les six chaînes aujourd'hui exclusivement diffusées en HD (L'équipe 21, Numéro 23, Chérie 25, RMC découverte, 6ter et HD1).



De nouvelles fréquences pour répondre aux besoins en très haut débit mobile (4G) dans les territoires. L'augmentation considérable du trafic de données mobiles sur Internet dans les années à venir amène l'État à anticiper ce besoin en fréquences, en transférant la bande des 700 MHz – où est actuellement diffusée une partie de la **TNT** – aux services mobiles. Ce redéploiement des fréquences, indispensable au développement de l'économie numérique, s'étalera d'avril 2016 à juin 2019.

Les avantages de cette évolution

- **Une meilleure qualité de son et d'image** : le changement de norme de diffusion va permettre de moderniser l'offre télévisuelle en accélérant la généralisation de la Haute Définition (HD).
Un accès à tous les foyers de l'ensemble de l'offre TNT gratuite : dès le 5 avril 2016, tous les foyers reliés à une antenne râteau recevront l'ensemble des 25 chaînes gratuites de la **TNT**, y

Retrouvez toutes les informations sur le passage à la TNT HD sur le site www.recevoirlatnt.fr ou en appelant le 0970 818 818 (du lundi au vendredi de 8h00 à 19h00 - prix d'un appel local).

Ets **BOUHELIER**
Ladrier **Thomas LADIER**



Menuiserie Ebénisterie
Dépannage Serrurerie
Ouvertures de Portes
Remplacement Vitrages
Réparations Diverses.



12 avenue Michel Page
90300 VALDOIE



06 70 60 60 48

GARAGE Mario VIZZACCARO

Réparation entretien véhicules
toutes marques



10 Grande rue
90300 SERMAMAGNY
☎ 03.84.29.21.08

TRAIT D'UNION

Section « les jeux- dis »

Aujourd'hui mi-mars, six mois après la renaissance de l'activité les « Jeux-dis » comptent 27 adhérents. Des dames et des Messieurs passionnés de belote et de tarot se retrouvent autour d'un tapis de cartes pour en découdre en toute convivialité et dans la bonne humeur. Un bémol : le scrabble, seulement deux inscrits, j'invite les amateurs à nous rejoindre.

l'objectif est identique à nos rencontres de cartes : passer un bon moment, se faire plaisir, jouer avec envie et peut-être gagner la partie !....



Vous êtes courtois, respectueux, joueurs, vous aimez être en société alors venez rejoindre les amis des « JEUX-DIS ». La porte de la Maison Bardy est ouverte dès 13 h 45 : A BIENTOT !

Je profite de ces quelques lignes pour dire toute ma joie aux amis qui m'entourent ; à Monique qui me seconde, Marie-Josée, Jeannette, Philippe, Josette.... qui m'assistent dans le service ainsi que l'ensemble des adhérents qui participent et régaleront nos après – midi.

Pour conclure, l'ensemble des adhérents remercie, la municipalité pour la mise à disposition de la grande salle de la MAISON BARDY, en effet vu le nombre croissant des joueurs la petite salle ne suffisait plus.

Aux beaux jours, une branche jeux de boules complètera l'offre des « JEUX-DIS ». La pétanque de loisir sera proposée aux amateurs de plein air. Je tiens à préciser qu'il ne s'agira pas d'un club de bouliste. Ici

Serge Grasseler

Renseignements au 06.07.71.03.38

sarl Eglinger



Peinture - Papier peint
Décoration - Isolation
Ravalement de façades
Revêtement murs et sols
Plaque de plâtre

16 rue de Rougemont - 90170 ETUEFFONT
Tél/Fax 03 84 54 63 28 - Port 06 63 79 25 49
Email : christian.eglinger@akeonet.com

TRAIT D'UNION

Activités qui auront lieu à la maison Bardy en 2016

- Lundi de 14h à 18h : Couture
- Mercredi de 16h à 18h :
Aéromodélisme
École de construction enfants et adultes
Apprentissage du pilotage
(au terrain d'aviation)
- Jeudi de 14h à 18h : Jeux
(grande salle)
Tarot, belote, scrabble



Nous sommes à la recherche de joueurs ou joueuses de scrabble

A la belle saison projet jeu de pétanque

- Le 1^{er} jeudi de chaque mois : Marche ou randonnée selon les participants
Départ Maison Bardy 14h

Pour tous renseignements : Bernadette LIONNET:

03.84.29.27.32



SEGUI Franck

Tél. 03 84 29 26 51 30b rue de la Forêt
Port. 06 37 32 98 97 90350 Evette Salbert
fermeturesduballon@hotmail.fr

Restaurant du Pont
Cuisine Traditionnelle.
Repas d'affaires
Repas de famille
Banquets
Terrasse

1 rue de Turenne 90300 Valdoie
03 84 26 52 65 Fermé le lundi - mardi soir - dimanche soir

INFORMATIONS PRATIQUES

Lancement du Service Militaire Volontaire

18/25 ans

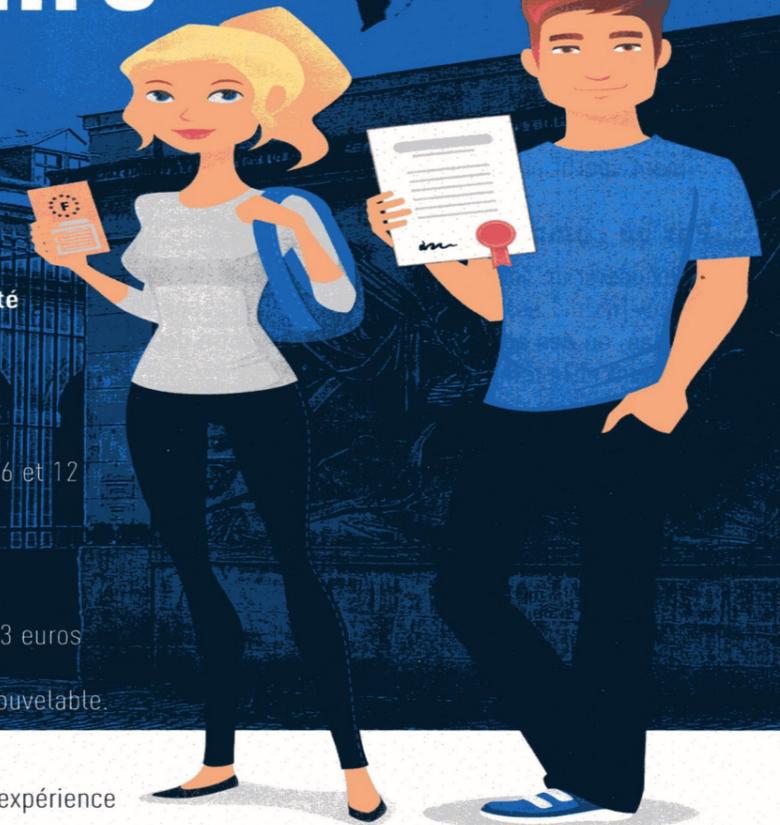
Apprendre un métier dans un cadre militaire
Une chance pour prendre sa place dans la société
Une formation pour entrer « dans l'emploi »

Le volontaire stagiaire :

- Est âgé de 18 à 25 ans.
- Peu ou pas diplômé.
- Reçoit une formation d'une durée comprise entre 6 et 12 mois en fonction du métier choisi.
- Prépare le permis de conduire B (véhicule léger).
- Prépare un diplôme de secourisme.
- Reçoit une remise à niveau scolaire.
- Est hébergé en internat, et reçoit une solde de 313 euros mensuel.
- Signe un contrat militaire de 6 à 12 mois non renouvelable.

Le volontaire technicien :

- Eloigné de l'emploi, en recherche d'une première expérience professionnelle.
- Est titulaire d'un diplôme de niveau CAP ou plus.
- Reçoit une formation militaire et pédagogique afin d'exercer une fonction d'aide moniteur auprès des volontaires stagiaires.
- Est hébergé en chambre individuelle ou collective, il est nourri et touche une solde de 675 euros mensuel.
- Signe un contrat militaire d'un an renouvelable 1 fois.



HORTICULTEUR Gérard MANGEL



- Plantes de Printemps
- Chrysanthèmes
- Compositions de Noël
- Pensées.

Commandes par téléphone - Livraison gratuite

408 Le Lyaumont 70320 AILLEVILLERS
Tél.: 03.84.49.29.11 - 06.12.57.42.76



Le Nettoyage et la protection c'est notre métier.

15 rue A. Pegoud 90150 FONTAINE
Tél: 03 84 23 42 89 - Fax: 03 84 23 32 66
Mail: securigant.biocime@orange.fr

INFORMATIONS PRATIQUES

Le SMV qu'est-ce que c'est ?

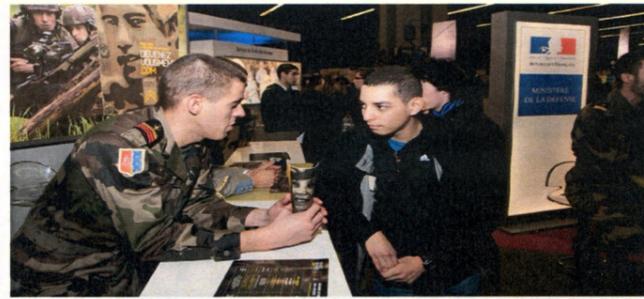
- Le SMV est un organisme militaire destiné à favoriser l'accès à l'emploi durable par le biais d'une formation professionnelle, scolaire et civique

Le SMV pour y faire quoi ?

- Suivre une formation comportementale et civique.
- Passer le permis de conduire
- Acquérir des compétences professionnelles
- Bénéficier d'une remise à niveau scolaire.
- Développer le goût de l'effort à travers un entraînement sportif progressif.

Par où commencer ?

- Récupérer un dossier de candidature (www.defense.gouv.fr/smv) sur internet, auprès des missions locales ou des agences Pôle emploi de votre département et le remplir.
- déposer votre dossier et les pièces administratives demandées dans le centre SMV le plus proche de chez vous.



Dès le 15/10/2015

à Montigny-lès-Metz

Chef du centre SMV LORRAINE
GSBdD de Metz
Centre du Service Militaire Volontaire de Lorraine
Ministère de la Défense
CS 30001 57044 METZ cedex 01.
• Filière agent d'entretien du bâtiment
• Filière agent de restauration
• Filière entreprises

Le 3/11/2015 à Brétigny-sur-Orge

Chef du centre SMV Île de France
BP 40 069
91 222 BRÉTIGNY SUR ORGE Cedex
• Filière agent d'entretien du bâtiment
• Filière agent de prévention et de sécurité
• Filière entreprises

Le 13/01/2016 à La Rochelle

Chef du centre SMV POITOU-CHARENTES
Casernes Beauregard
Rue Beauregard
BP30 522
17023 La Rochelle cedex 1
• Filière agent d'entretien du bâtiment
• Filière entreprises

Vous conseiller, c'est notre métier !

Mr. JARDINAGE

MR. JARDINAGE - 3 RUE DU COMMERCE 90400 TREVENANS
TEL : 03.84.29.49.61 EMAIL : mr.jardinage@wanadoo.fr

L'Atelier d'Alina sarl

ENCADREMENT - BEAUX ARTS
LOISIRS CREATIFS - PAPIERS



27 Quai Vauban - 90000 BELFORT
Téléphone : 03 84 21 16 82
E-mail : atelierdalina@orange.fr

U. L. M. 90

TT90, un club ULM à Sermamagny

Le club ULM Tube et Toile 90 (TT90) vient d'acquérir un nouvel ULM type SAVANNAH XL 80 dit « THE TRAINER ». Carte d'immatriculation « 90GY », inscription qui figure sous l'aile droite de l'appareil. Il nous a été livré en décembre 2013. Équipé d'un moteur de 80CV, c'est un ULM très sûr qui peut voler entre 120 et 150 km/h en croisière et se poser, comme la plupart des ULM, à la vitesse de 60 km/h. Nous avons porté notre choix sur le Savannah, car cet ULM est spécialement adapté et très fréquemment utilisé pour l'instruction en école.

En France, la majeure partie des clubs regroupent des pilotes qui possèdent leur propre appareil ; le club de Belfort a pourtant cette particularité de posséder un appareil associatif de club financé en partie grâce aux contributions des pilotes propriétaires. Nous attendons avec impatience le jour où nous inaugurerons cet ULM tout neuf, dont l'acquisition a pu être réalisée grâce à des aides complémentaires du ministère de la Jeunesse et des Sports, du député maire de Valdoie et enfin du département.

Basé sur la commune de Sermamagny, notre club organise chaque année des actions pédagogiques à destination des enfants des communes voisines de l'aérodrome.

L'ULM, c'est aussi l'aviation de loisirs « à petits prix » et notre école d'apprentissage est ouverte à tous, afin de permettre l'accès à l'aéronautique au plus grand nombre.

Pour tout renseignement, s'adresser à **Michel Pernot**, instructeur : Tél. 06 17 68 98 65.

Dominique Boudrot et Marc Pillet,
Pilotes bénévoles du club.



Le Savannah école du club avec M. Pernot (à gauche) instructeur

VOL MOTEUR



Association Belfortaine de Vol Moteur (Aéroclub de Belfort)

Le Site - <http://www.abvm.fr>
Aérodrome de Chauv 90300 Sermamagny

La chaîne You tube : ABVMCiné
Tel : 03 84 29 21 44 Email : abvm90@free.fr

Notre vocation : Vous faire voler !



L'école : Notre aéroclub assure la formation aux différentes licences et brevets de pilotes. Quatre instructeurs assurent cette formation, suivant le programme du Manuel de Formation ATO, déposé auprès de l'administration. Notre école possède l'agrément N°FR.ATO.0148.

La Flotte : Cinq avions dont la puissance va de 100 à 180 CV sont mis à disposition.



LES BAPTÊMES DE L'AIR : Survoler la région, voir son habitation depuis le ciel, c'est possible lors d'un baptême de l'air. Nous pouvons transporter jusqu'à 3 personnes, votre pilote est sélectionné parmi les plus expérimentés du club. Il peut vous faire visiter la région ou vous expliquer comment fonctionne un avion. Les baptêmes de l'air sont organisés pour 2 ou 3 passagers et pour 20 ou 30 mn. Vous souhaitez offrir un baptême de l'air, demandez un carton cadeau qui concrétisera votre présent. Le carton est confectionné pour le nombre de personnes souhaitées (deux minimum) et pour 20 ou 30min.

Les projets, pour l'année qui vient, sont nombreux, citons l'escale du rallye aérien Grass-cockpit le 10 juin, les portes ouvertes des 10 avril et 22 mai, la rénovation complète du DR400 de voyage, l'acquisition d'un chariot de tractage des avions, la rénovation d'une des façades du clubhouse ...

Pour l'ensemble des informations sur l'aéroclub, visitez Le Site - <http://www.abvm.fr>

INFORMATIONS PRATIQUES

Nouvelle réglementation relative aux aéronefs circulant sans personnes à bord (drones)

Suite à l'émergence de l'exploitation professionnelle des aéronefs télé-pilotés (drones), dont le nombre est en constante augmentation, l'entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2016 d'une nouvelle réglementation, en étroite concertation avec les utilisateurs (loisirs ou professionnels) et les services de l'État, apporte une meilleure lisibilité et modifie les procédures administratives.

Antérieurement à cette date, les opérateurs étaient soumis à un régime d'autorisation préfectorale pour toute dérogation aux hauteurs minimales de survol avec des aéronefs télé-pilotés, afin d'effectuer des activités particulières se déroulant en agglomération ou à proximité d'un rassemblement de personnes ou d'animaux en vue directe du télé-pilote de jour, après avis de l'aviation civile et du service de la défense territorialement compétent.

A compter du 1^{er} janvier 2016, la réglementation instaure un régime déclaratif par activité avec un préavis de cinq jours ouvrables avant l'opération, en utilisant le formulaire CERFA N°15476*01. Elle permet également aux opérateurs d'évoluer de nuit ou à une hauteur supérieure à 150 mètres (hauteurs maximales d'évolution) sur dérogations accordées par le préfet compétent, après avis des services concernés.

[http : www.developpement-durable.gouv.fr/Drones-aeronefs-telepilotes-.html](http://www.developpement-durable.gouv.fr/Drones-aeronefs-telepilotes-.html)

Dans le cadre de ces activités particulières, il revient à Monsieur le Préfet de déterminer des critères d'interdiction ou de restriction pour des raisons de sécurité publique ou de risque d'atteinte à l'ordre public. C'est pourquoi, les services de la mairie seront consultés préalablement.



Enfin, toute déclaration d'activités particulières parvenue en Préfecture moins de cinq jours avant l'opération, fera l'objet d'une interdiction et sans instruction.

Pour tous renseignements, il est possible de consulter la rubrique du site du Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie à l'adresse suivante :

K-S-B

ELECTRICITE GENERALE
CHAUFFAGE

Entretien Dépannage
5 rue de la Forêt - 90350 ÉVETTE SALBERT

Tél.: 03.84.27.50.58 et 07.70.00.54.29



RESTAURANT
L'ORIGAN
PIZZERIA CRÉOLE
PLATS A EMPORTER

19 Grande rue - 90300 SERMAMAGNY
☎ 03.84.29.11.12

à votre service
depuis 1964

SARL **GEORGES
HUSSON**

Ensemble préservons l'Environnement

Aujourd'hui, le traitement des eaux usées de votre habitation devient essentiel, le système d'épuration biologique est la solution idéale.

- Terrassement
- Assainissement
- Aménagement de cours

17 rue Thiamont
90350
EVETTE SALBERT

Renseignements
Tél. 03 84 29 20 52
06 02 39 98 25
georges-husson@orange.fr

Votre partenaire local

eloy water
COMMAC

Gamme complète agréée
par le ministère de
l'Environnement et de la Santé



La gamme de station d'épuration Oxyfix®

eloy water
COMMAC



- 25 ans d'expérience au sein de 22 nations
- Plus de 20 000 références
- Espacement des vidanges 3 à 5 ans constatés
- SAV simplifié sans vice caché ni électronique
- Faible consommation électrique (± 45 € / an)

Oxyfix®

L'Oxyfix®

- Emprise au sol de 4m² pour 5EH
- Pas d'odeur
- Ecoulement gravitaire
- Robuste grâce au béton fibré



- 1 • Décanteur primaire ▶ Décantation des boues
- 2 • Réacteur biologique ▶ Développement du film bactérien
- 3 • Clarificateur ▶ Décantation avec recirculation

Eloy Water COMMAC a sélectionné **GEORGES HUSSON** pour :

- Son professionnalisme et sa réactivité
- Sa connaissance du produit et son service après vente
- Ses tarifs maîtrisés
- Sa communication avec le service public d'ANC
- La qualité de ses prestations

eloy water
COMMAC

Distributeur exclusif Champagne-Ardenne • Lorraine • Alsace • Franche Comté
Tél. + 33 980 680 074 • Fax + 33 985 680 074 • www.commac.fr

VOL A VOILE

Découverte du vol à voile

À Belfort - Chaux

- Une association certifiée école française de vol à voile.
- 3 planeurs biplaces.
- Des instructeurs et pilotes qualifiés.
- Des stages pour l'apprentissage du pilotage.



Une bonne idée de cadeau

Un vol en planeur vous laissera des sensations et des souvenirs inoubliables. Pour le plaisir de voler dans le calme et le silence, offrez-vous un vol pour la découverte de ce sport qui déroule sous vos pieds les superbes tableaux de la nature vue d'en haut. Accompagné d'un pilote qualifié, vous pourrez accéder, au cours de ce vol d'une trentaine de minutes, au survol du Ballon d'Alsace, de Belfort et des villages alentours. Si ensuite, vous êtes définitivement conquis, vous pourrez nous rejoindre pour profiter pleinement de l'ambiance et de la bonne humeur qui règne au sein de notre club. Et surtout, n'oubliez pas votre appareil photo !

Pour plus d'informations, vous pourrez consulter notre site internet: www.planeur-belfort.fr

Pour les renseignements et réservations, vous devrez contacter la personne en charge des vols découvertes au : 06.82.65.99 E-mail: vol.initiation@planeur-belfort.fr



AU CRÉDIT MUTUEL CHAQUE CLIENT PEUT PARTICIPER AUX DÉCISIONS.

UNE BANQUE QUI APPARTIENT
À SES CLIENTS, ÇA CHANGE TOUT.

Crédit Mutuel

CRÉDIT MUTUEL VALDOIE - GIROMAGNY

Siège et Agence Valdoie : 22 rue Carnot - 90300 Valdoie - Agence Giromagny : 47 Grande rue - 90200 Giromagny
Courriel : 07013@creditmutuel.fr

0 820 097 493 Service 0,12 € / min + prix appel

Le Crédit Mutuel, banque coopérative, appartient à ses 7,5 millions de clients-sociétaires.

SERMANIMATION

L'association a été créée en 2001 pour animer le village et organiser des événements festifs importants, repas gastronomique, marché de Noël, vide-grenier, vide- armoire, friture.

En février 2016 nous avons organisé le repas gastronomique. Nos maîtres queux, Bernard François et Serge Gremillot ainsi que des petites mains ont stimulé les papilles de nos 80 convives.



Les dames des cours de cuisine sont venues aider à farcir les cuisses de poulets.

Le vide grenier de juillet 2015, qui fut bien arrosé à l'aube, a rencontré un vif succès avec environ 1 km d'exposants. C'est une manifestation qui demande beaucoup de travail mais qui se déroule dans une bonne ambiance.

Les décorations de Noël sont réalisées et installées par un grand nombre de bénévoles, ce qui est super. Nous embellissons le pont ainsi que les abords et l'intérieur de la maison Bardy, mais nous ne ferons plus le rond-point du cheval car cela gêne certaines personnes.

Le marché de Noël, qui remporte un vif succès chaque année, attire beaucoup de personnes. Nous manquons de place à l'intérieur, mais nous avons pu faire face à une plus grande demande d'installation dehors.

Dates à retenir pour les prochaines manifestations

24 juillet : vide grenier

15 octobre : vide armoire

16 octobre : friture de carpe

27 et 28 novembre : marché de Noël

Nous avons voté en assemblée générale la fusion du Trait d'union avec Seranimation, l'association gardera le nom de Seranimation il y aura un responsable pour chaque activité. Ce qui ne change rien dans le fonctionnement actuel.

Pour le comité : **Patricia Jeanmougin.**

R. P. I.

Péripiétés du Regroupement Pédagogique Intercommunal

Je suis heureux que la municipalité de Sermamagny me donne à nouveau une tribune dans son journal et je l'en remercie.

Les syndicats de regroupements pédagogiques intercommunaux et les RPI ont failli disparaître pour des raisons futilement et faussement économiques, au détriment des communes qui auraient dû prendre en charge la destinée de leur école au sein d'une entente intercommunale. Le RPI, les trois maires et leur conseil en ont décidé autrement : d'une part, la volonté collégiale de ne pas détruire ce qui a été habilement monté depuis 1988, d'autre part, la gestion séparée ne pouvait qu'entraîner des dysfonctionnements dommageables. Chaque commune aurait dû gérer son personnel et ses deniers, porte ouverte à des offres limitées et pédagogiquement rétrogrades. La politique actuelle du gouvernement en matière scolaire et infrastructure tente d'interférer dans les missions communales : éclatement des RPI pour confier finalement la gestion scolaire à de plus grosses entités, type communautés de communes, loin d'une proximité avantageuse pour nous, gage de qualité, de réactivité. Notre RPI demande un budget conséquent mais des emplois sont en jeu et la rationalisation ne pourrait qu'entraîner bien des déconvenues.

Les seuls critères retenus, par nos soins, pour la scolarité des enfants, sont le confort pédagogique des trois sites et l'offre périscolaire considérable que proposent les deux sites de Sermamagny et Chaux. Quant à Lachapelle, son projet de construction de classe, intégré à un programme communal de développement, finalisé, a reçu un avis défavorable de la part de l'inspecteur d'académie, ce qui a entraîné le non versement d'une subvention préfectorale indispensable: "*la construction devrait se faire à Chaux*", dicit l'inspectrice, pour grouper les enfants, mais sans évoquer la disparition de l'école de Lachapelle, la suppression d'une direction mais aussi des services de remplacement: Il est plus économique en effet de répartir des enfants quand une maîtresse est absente.

Le RPI disposera en septembre 2016 de 9 classes. Le schéma actuel est de 10 classes : 4 à Sermamagny (62 ressortissants), 4 à Chaux (102) et 2 à Lachapelle (67). Le projet de Lachapelle égalisait à 3 partout les classes des communes, en proposant donc à Sermamagny de fermer une des ses classes pour des besoins de mise en conformité et de chasse au radon. C'est une classe de Chaux qui ferme mais les locaux utilisés ne sont pas des locaux scolaires. Le RPI doit compter sur 9 classes à disposition. La maîtrise des locaux est de la compétence des maires, et je comprends le mécontentement légitime des élus de Sermamagny, qui comptent se délester d'une de leurs classes et équilibrer la donne. Si aucune solution ne se dégage, ce sera 8, remarque d'inspectrice. Je compte sur les élus des trois communes pour trouver une solution à ce délicat sujet.

Jean-François Kieffer, voisin de Lachapelle sous Chaux,

Président du RPI



AGENCE BELFORT-MONTBELIARD
RD 83 - 90150 EGUENIGUE

Tél. : 03 84 57 39 40 – Email : belfort.montbeliard@colas-est.com

Travaux publics et routiers

Application enrobés et enduits superficiels

Aménagements urbains

Voirie et Réseaux Divers

Terrassements

Assainissement

Alimentation en Eau Potable

Plateformes et sols industriels

Lotissements – Parkings

Cours et chemins privés

Blow-Patcher

Camion aspirateur

Devis gratuits



Pompes Funèbres Phelpin
Isabelle et Fabrice Phelpin

Téléphone 03 84 29 51 47
Permanence 24/24 - 7/7
sur appel téléphonique

2 rue Saint-Martin
90330 Chaux
Fax 03 84 29 08 62
pompes-funebres-phelpin@orange.fr
www.pompesfunebresphelpin.com

POMPES FUNÈBRES PHELPIN

TAXI FABBRI

TRANSPORT MEDICAL

Transports de malade assis



- Hôpitaux
- Cliniques
- Médecins ...



→ Belfort → Besançon → Lyon
→ Montbéliard → Strasbourg → Paris

- Transports toutes distances

- de 1 à 8 personnes

- Aéroports - Gares

*"Toujours copié, souvent jalouxé, parfois dénigré,
jamais égalé"*

TAXI FABBRI

06.85.99.30.34
06.07.47.42.24

4 rue du Général Foltz - 90 000 BELFORT
taxis.fabbri@orange.fr - www.taxi-fabbri.fr

MÉDIATHÈQUE

Bienvenue à tous nos nouveaux adhérents.

Nous vous accueillons avec Joséphine Rosselot avec grand plaisir, afin de vous accompagner sur les chemins divers et variés de la lecture.

Périodiquement de nombreuses nouveautés vous sont proposées en Adulte et Jeunesse.

Et, nous nous efforçons de vous proposer la richesse de notre fonds pour tous les publics

Livres, Magazines, CD et DVD À bientôt Pascale et Joséphine.

Ouvertures Médiathèque

Lundi : 14h00 – 18h00

Mercredi : 15h30 – 18h30

Vendredi : 14h30 – 18h30

Tarifs de cotisation annuelle:

Bibliothèque:

Adulte : 4 euros

Jeune jusqu'à 18 ans de Sermamagny et communes limitrophes et RPI : Gratuit

Autres communes : 1,80 euros.

Discothèque : tarif unique 3,30 euros pour tous

Vidéothèque : tarif unique 3,50 euros pour tous

Forfaits : livres+ DVD+ CD :

Forfait jeunes jusqu'à 14 ans : 4,50 euros

Forfait adulte : 7 euros

Forfait gratuit avec la Carte Avantages Jeunes



Médiathèque Semamagny

Ets Baumgartner

Pascal Baumgartner

Tél: 06 63 83 20 77

Fax: 03 84 54 35 77



1 Impasse des Martinets
90700 Chatenois les Forges

www.baumgartner-eclairage-public-belfort.fr

pascalbaumgartner@aol.com

Eclairage public

Maintenance

Electricité générale

Economies d'énergie

Diagnostic

Contrôle

Signalisation lumineuse

VOILAND Fleurs

“Les myosotis”

Fleurs Naturelles
Fleurs Artificielles
Plaques Funéraires



2 bis, rue de Turenne
90300 VALDOIE

☎ 03 84 26 17 26

Ouvert le lundi et dimanche matin

LES ASSOCIATIONS

A.P.T.U.A

(Association de pêche)

M. Cédric MARGAINE

6 rue du Malsaucy
(Étang de la Véronne)
SERMAMAGNY
Tél : 06.79.83.86.06

Aéro-Club

M. Alain CHAMBRELENT
52 Grande rue
(Aérodrome Belfort - Chauv)
SERMAMAGNY
Tél : 03.84.29.21.44

Aéromodélisme

Mme Bernadette LIONNET
Maison Bardy
2 rue d'Evette (petite salle du haut)
SERMAMAGNY
Tél : 03.84.29.27.32

Association Ballooning Adventures

M. Jean BECKER
52 Grande rue
90300 - SERMAMAGNY
Tél : 03.84.22.08.17
Email : jb.ballooning@voila.fr
Site web : <http://www.ballooningadventures.fr>

Association Belfortaine de Vol à Moteur

M. Joël CREMASCHI
52 Grande rue
(Aérodrome Belfort - Chauv)
SERMAMAGNY
Tél : 03.84.29.21.44
Email : abvm90@free.fr
Site web : <http://www.abvm.fr>

Association Belfortaine de Vol à Voile

M. Christophe RENAUDIN
52 Grande rue
(Aérodrome Belfort - Chauv)
SERMAMAGNY
Tél : 06.82.65.82.99

Association des Décorés du Travail de Valdoie et Environs

M. René SCHULTZ

Association Tubes et Toiles 90 (U.L.M)

M. Gérard DEMOUGIN
52 Grande rue
(Aérodrome Belfort - Chauv)
SERMAMAGNY
Tél : 06.87.50.83.87

Au fil de l'eau (Association de pêche)

M. Michel ROUSSEL
Étangs MAZARIN
(en direction d'Eloie par le bois)
SERMAMAGNY
Tél : 06.31.07.26.76

Club de foot

(USC Sermamagny)

M. Christian PROSDAME
Stade de foot
rue de la Pouchotte
SERMAMAGNY
Tél : 06.65.45.58.25

Club de tennis

M. Stéphane TOUCAS
2 courts de tennis
rue de la Pouchotte
SERMAMAGNY
Tél : 06.47.97.49.74
Site web : <http://tcsermamagny.clubeo.com/>

Danse Country

Mme Josette GILBERT
A la Maison Bardy
2 rue d'Evette (Grande salle)
SERMAMAGNY
Tél : 06.75.21.85.24 ou
09.53.83.46.99
Email : tennesseedancers90300@gmail.com

FLEURASERM

M. Éric HUBNER
Maison Bardy
2 rue d'Evette
SERMAMAGNY
Tél : 03.84.29.25.94

SERMANIMATION

M. Christian GIBAUD
Maison Bardy
2 rue d'Evette
SERMAMAGNY
Tél : 03 84 29 23 05

Trait d'Union

Mme Bernadette LIONNET
Maison Bardy
2 rue d'Evette
SERMAMAGNY
Tél : 03.84.29.27.32